



COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE



RECTIFICATIF – MUTES SUPPLEMENTAIRE

Le muté supplémentaire accordé au club de la JF GUARBECQUE sera affecté à **l'équipe U18 B** et non à **l'équipe U18 A** comme paru sur le site le vendredi 23 août 2024.

Le président la Commission
Daniel SION